

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/02/27/immigration-il-est-urgent-de-remettre-de-la-raison-et-du-debat-democratique-dans-le-traitement-des-questions-de-migration_6163439_3232.html

Immigration : « Il est urgent de remettre de la raison et du débat démocratique dans le traitement des questions de migration »

Tribune

Collectif

A l'initiative de l'association Désinfox-Migrations, 400 scientifiques, parmi lesquels François Héran, Catherine Wihtol de Wenden et Perin Emel Yavuz, appellent, dans une tribune au « Monde », à une convention citoyenne sur la migration afin de permettre la tenue d'un débat public informé.

Publié aujourd'hui à 06h30, mis à jour à 09h03 Temps de Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Les chercheurs de toutes les disciplines sont d'accord : il n'y a pas de submersion migratoire, les régularisations et les sauvetages en mer n'ont jamais provoqué d'« *appel d'air* » et le grand remplacement de la population française est un mythe. Sociologues, politistes, économistes, juristes, démographes, géographes, historiens et philosophes sont unanimes sur ces questions. Malgré leurs efforts pour se faire entendre, les scientifiques se désolent de voir les résultats de la recherche ignorés ou détournés dans les débats publics et les discours politiques.

Selon l'ONU, les migrations augmentent dans le monde. Mais, avec 281 millions de migrants internationaux en 2020, ces derniers représentent moins de 4 % de la population mondiale. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas davantage d'arrivées dans les pays développés ; les flux migratoires vers les pays du Sud global sont équivalents quantitativement.

Classée 77^e en 2020 en part d'immigrants dans sa population, la France est loin derrière les pays de la péninsule Arabique, le Luxembourg, la Suisse, le Canada, l'Australie ou encore les Etats-Unis. Pourtant, la France a été une terre d'immigration et elle compte aujourd'hui 10 % d'immigrés, dont une partie de nationalité française. Nous sommes également un pays d'émigration avec 2,5 millions de Français vivant à l'étranger.

Les spécialistes des migrations [partagent un constat : les perceptions des phénomènes migratoires sont souvent erronées](#). Plusieurs études ont démontré que le grand public surévalue le nombre de personnes étrangères par rapport à la réalité des chiffres. En revanche, l'indice de tolérance à l'égard des minorités, établi chaque année par la Commission nationale consultative des droits de l'homme, nous apprend qu'en France les préjugés reculent et que la tolérance à l'autre gagne du terrain. La politisation à outrance des questions de migration et d'intégration biaise aussi nos représentations. Créer un espace serein et informé de débat

démocratique pourrait permettre d'échapper à l'instrumentalisation politique des questions migratoires.

Les citoyens méritent mieux

Une nouvelle loi sur l'asile et l'immigration est en discussion au Parlement dans un contexte d'essoufflement démocratique. Les questions en jeu (régularisation, accès au travail, éloignement, double peine...) sont difficiles à clarifier dans un contexte de compétition entre médias professionnels, réseaux sociaux et sites amateurs dans la production et la diffusion d'informations et d'infox. Les citoyens méritent mieux : ils ont le droit de se faire leur propre opinion et d'exprimer un jugement éclairé, avec l'aide des scientifiques. Une convention citoyenne sur la migration, inspirée de la précédente pour le climat, permettrait d'organiser un débat construit et bien informé sur une question hautement inflammable.

Lire aussi la tribune : Article réservé à nos abonnés [« Pour en finir avec l'impuissance de la politique migratoire, organisons une convention citoyenne sur la migration »](#)

Malgré ses limites, la convention citoyenne pour le climat a montré que les citoyens peuvent prendre des décisions à la fois concrètes, justes et ambitieuses pour la société française. Une convention citoyenne repose sur la montée en compétence des citoyens tirés au sort. Ces derniers écoutent et débattent avec des scientifiques et des experts de la société civile. C'est donc une délibération pluraliste qui permet la prise de décision sur des sujets complexes et sur des questions controversées. Et, comme l'ont relevé des chercheurs, les citoyens démontrent leur capacité à s'emparer d'un sujet complexe, à en maîtriser les enjeux et à faire des propositions éclairées.

Comme pour le climat, il est urgent de remettre de la raison et du débat démocratique dans le traitement des questions de migration, d'intégration ou encore de diversité et d'asile. Davantage qu'un référendum, un débat citoyen a un rôle à jouer pour guider l'action publique. Des initiatives comme le Groupe international d'experts sur les migrations ou des collectifs citoyens comme les [Etats généraux des migrations](#) ont déjà amorcé ce travail. Une convention citoyenne permettra d'amplifier ce processus en y associant l'Etat et le Conseil économique, social et environnemental comme le lui permet la loi organique du 15 janvier 2021.

Pour ces raisons, nous, chercheuses et chercheurs, soutenons l'appel de l'association Convention citoyenne sur la migration.



Écouter aussi [Immigration en France : un siècle de préjugés](#)

Premiers signataires : Marie-Laure Basilien-Gainche, professeure de droit public à l'université Lyon-III ; Annabel Desgrées du Loû, directrice de recherche, Institut de recherche pour le développement (IRD) ; François Gemenne, chercheur à l'université de Liège (Belgique) ; Flore Gubert, économiste, directrice de recherche à l'IRD ; François Héran, professeur au Collège de France, directeur de l'Institut Convergences Migrations ; Mirna Safi, professeure à Sciences Po Paris ; Patrick Simon, directeur de recherche à

l'Institut national d'études démographiques ; **Serge Slama**, professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes ; **Tania Racho**, chercheuse associée en droit européen à l'université Paris-Saclay, membre de Désinfox-Migrations ; **Hélène Thiollet**, politiste, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), administratrice de Désinfox-Migrations ; **Jérôme Valette**, économiste, maître de conférences à l'université Paris-I ; **Catherine Wihtol de Wenden**, directrice de recherche au CNRS ; **Perin Emel Yavuz**, historienne de l'art, présidente de Désinfox-Migrations.

[Liste complète des signataires](#)

Collectif